

POLITIQUE QUALITE EDA NORD-UEST

FORMATION INITIALE

▸ L'ECOLE forme des Elèves à la profession d'avocat. L'obtention du C.A.P.A. finalise cette formation.

▸ Les cabinets d'avocats dans lesquels exerceront les avocats attendent de ces derniers qu'ils soient opérationnels rapidement ; de même que les avocats qui s'installeront directement.

▸ Notre formation est conçue et réalisée pour remplir cet objectif.

La durée, la chronologie et le contenu des périodes de formation et des périodes de stage constituent les paramètres essentiels d'un enseignement pratique.

▸ La qualité des responsables de modules et des intervenants contribue également à acquérir les bons réflexes.

FORMATION CONTINUE

La formation assure la mise à jour et le perfectionnement des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession pour l'avocat inscrit au tableau de l'Ordre.

A cet effet, le Centre se doit de proposer des thèmes et modules répondant à l'intérêt professionnel.

Les valeurs pédagogiques et organisationnelles sont prioritaires afin de répondre au mieux aux attentes des participants.

* *
*

Nous nous engageons, la Directrice, le secrétariat et moi-même, avec le concours des responsables de modules et des intervenants, à mettre en œuvre cette politique.

OBJECTIFS

FORMATION INITIALE

Pour l'année échue, nous visons la satisfaction des Elèves Avocats de la promotion sortante ayant accompli leur 3 période de formation :

- 80 % au moins des Elèves Avocats satisfaits ou très satisfaits de l'approche pratique de la formation.
- 80% au moins des Avocats ayant embauché un Elève Avocat sortant ou des Elèves Avocats sortant s'étant installés directement satisfaits ou très satisfaits de l'approche pratique de la formation
- 80% au moins des Avocats ayant embauché un Elève Avocat sortant ou des Elèves Avocats sortant s'étant installés directement satisfaits ou très satisfaits de la qualité de la formation.

FORMATION CONTINUE

Pour l'année civile échue :

- 80% au moins des avocats satisfaits de la qualité (note générale) de la formation ;
- Suivi du taux de fréquentation de la Formation continue ;
- 100% des candidats sont informés dans la journée suivant la fin des épreuves du résultat de l'examen de spécialisation.

Pascale H. BADINA
Président du Centre

Notre système de management de la qualité

Management

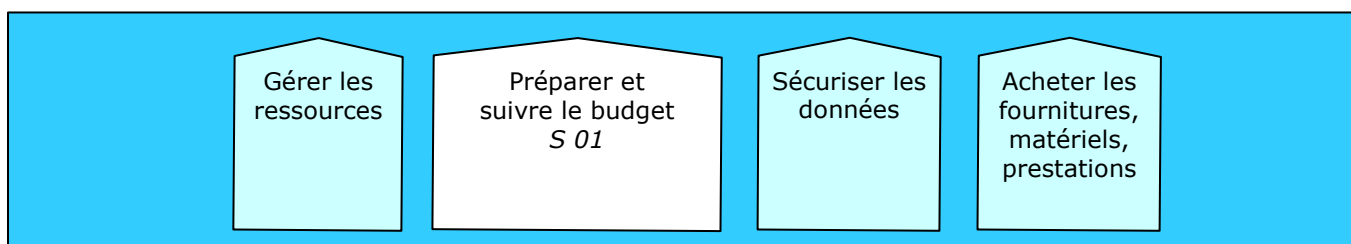
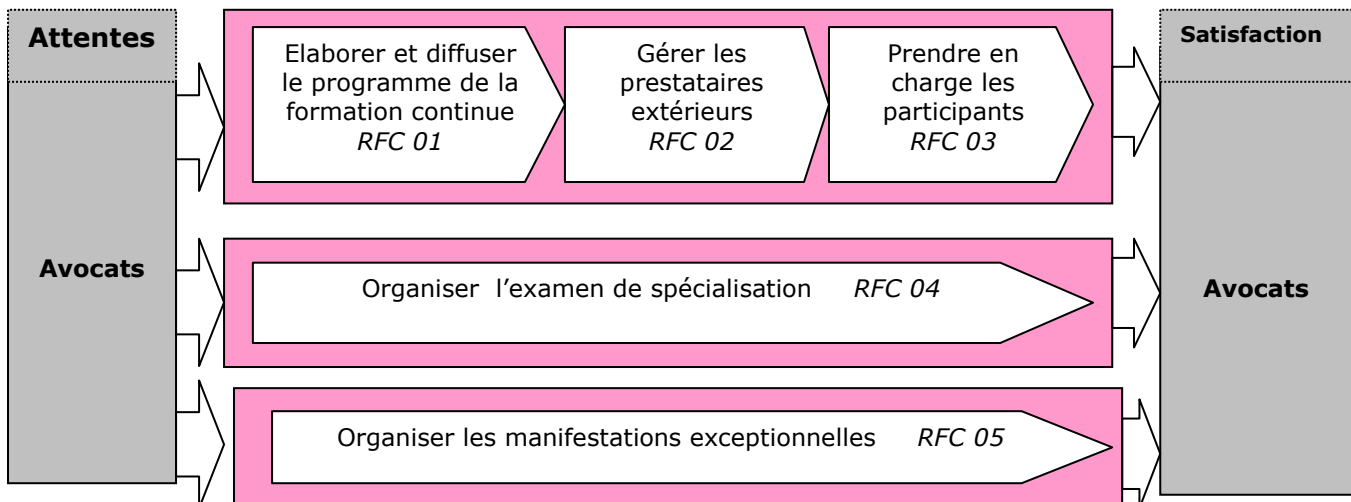
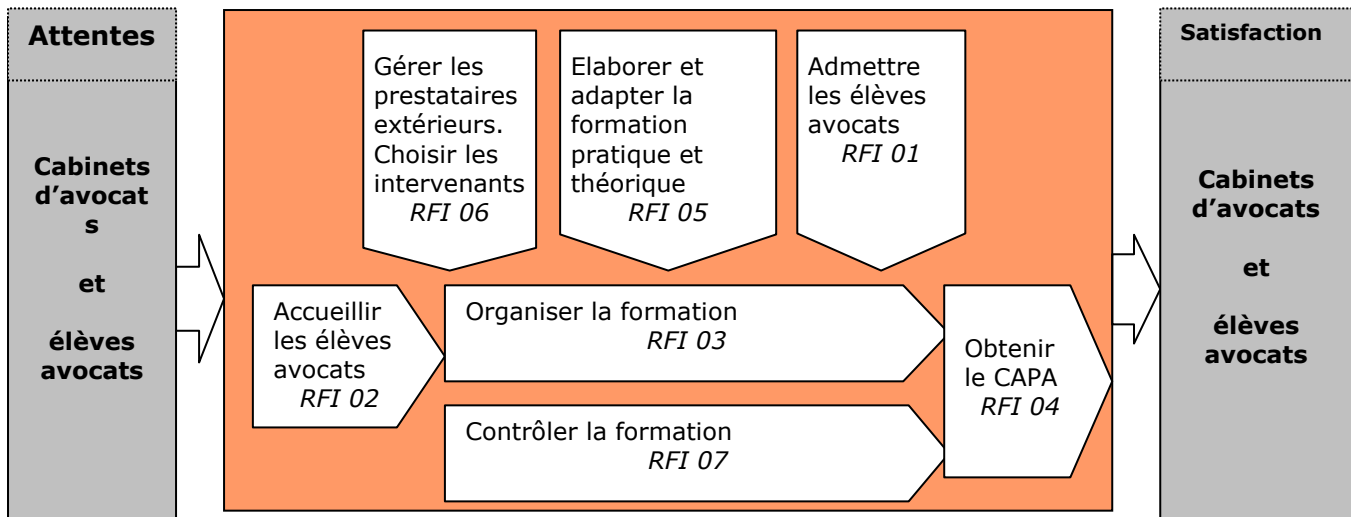
Engagement, Politique, Objectifs, Planification

Surveiller les processus et le système qualité *M 01*

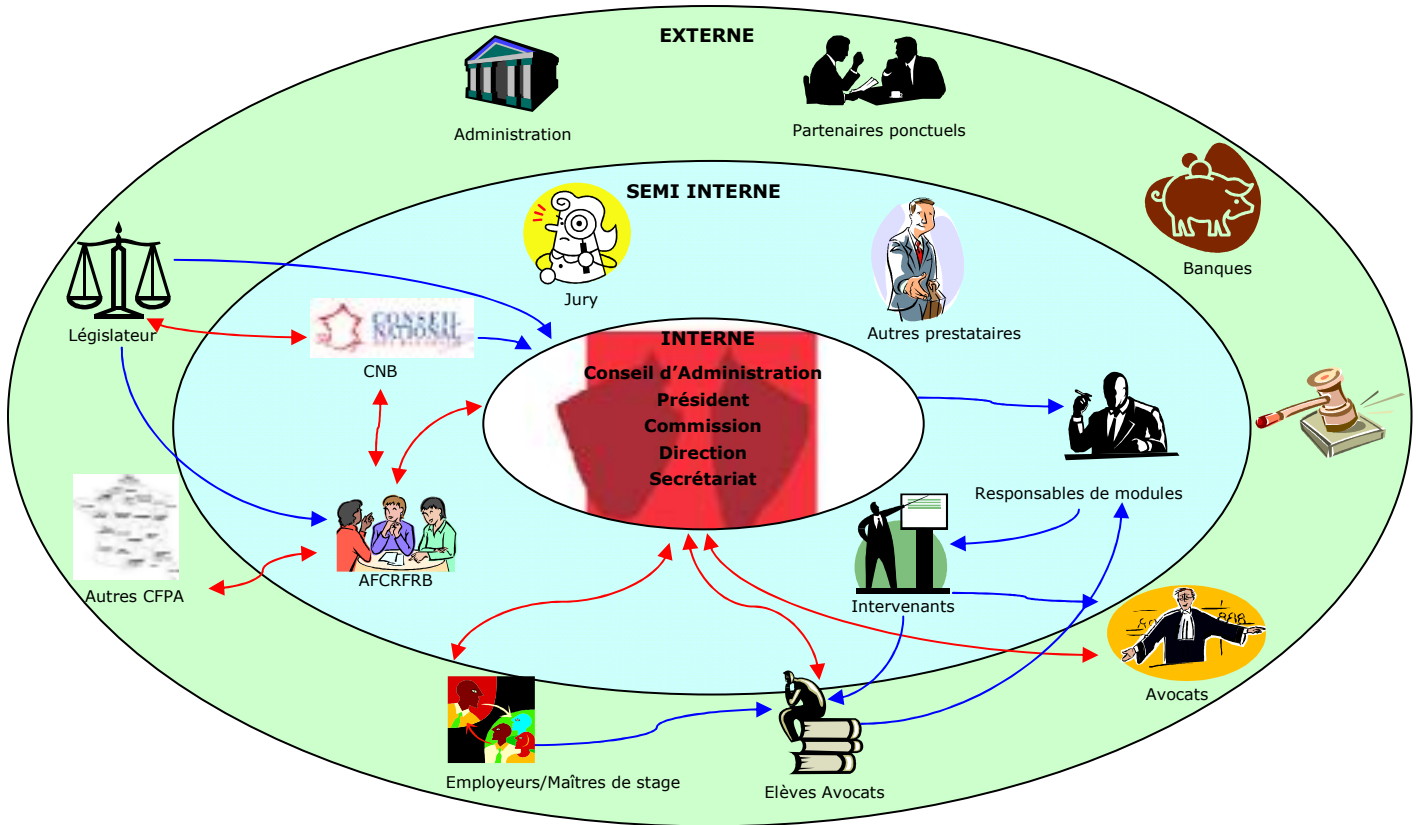
Gérer les dysfonctionnements *M 02*

Gérer les documents *M 03*

Surveiller le niveau de satisfaction *RFI 07 - M 01*



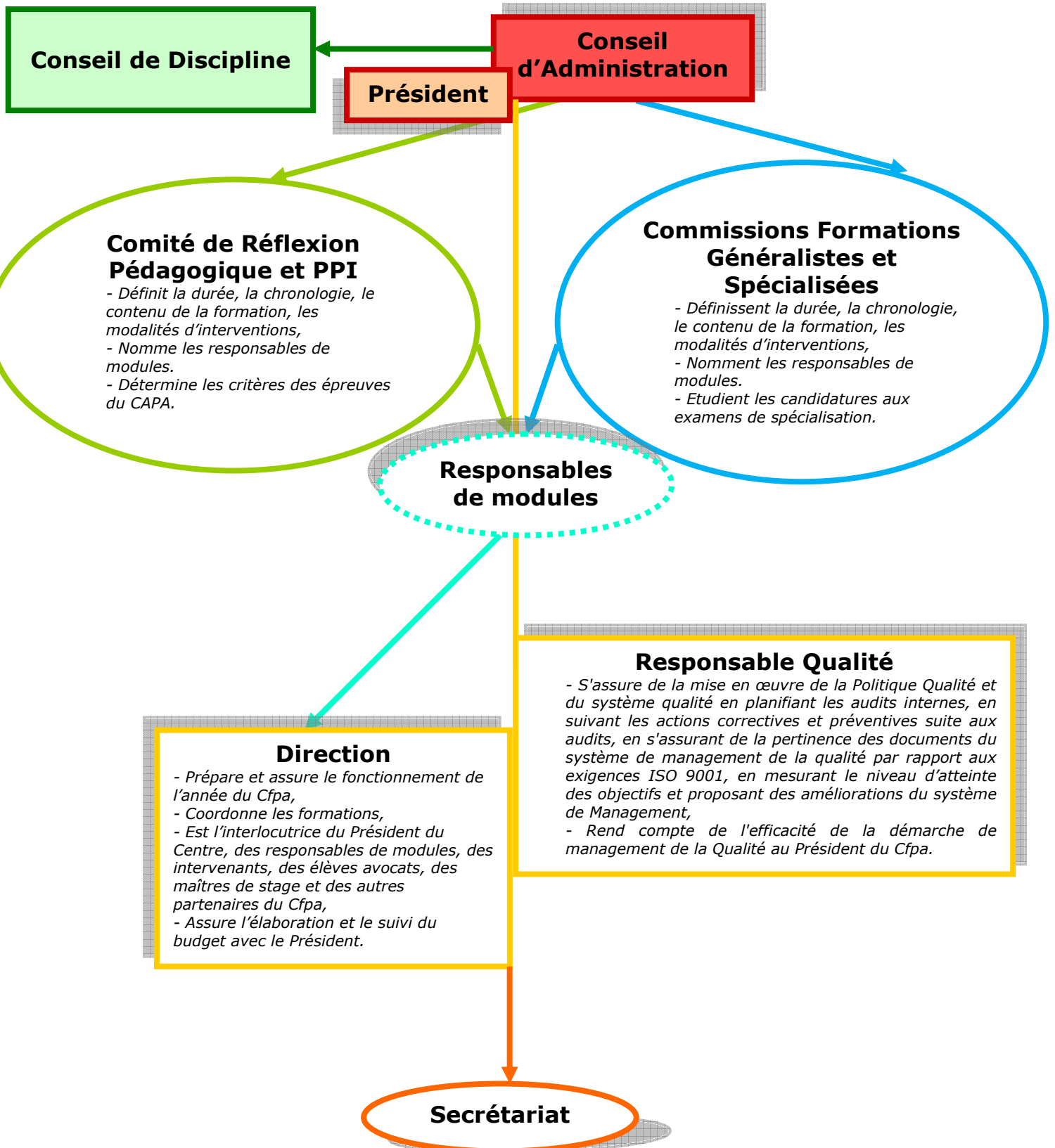
L'EDA ET SON ENVIRONNEMENT



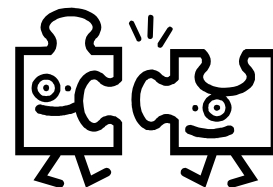
Des ressources



Outre les fonctions statutaires, nous avons défini les missions de chacun.



Des méthodes de travail



Chaque étape de l'élaboration de la **formation initiale** et de l'accueil des élèves avocats jusqu'à l'obtention de leur C.A.P.A. ainsi que chaque étape de l'élaboration de la **formation continue**, de l'accueil des participants jusqu'à la délivrance des attestations de formation et du déroulement des examens de spécialisation fait l'objet d'une **procédure détaillée** qui sert de référence à toute action entreprise.

Des outils pour progresser

Annuellement, un audit interne est réalisé pour s'assurer de la conformité et de l'efficacité des dispositions établies et les actions correctives afférentes aux éventuels dysfonctionnements sont mises en œuvre.

En outre, la direction analyse périodiquement l'efficacité du fonctionnement de la formation.

Enfin, les opinions sur la formation dispensée tant sur le plan pédagogique, qu'organisationnel sont régulièrement recueillies, et ce dans le but de répondre au mieux aux attentes exprimées.



En résumé, ces méthodes évoluent grâce à la participation de tous. Nous vous remercions de demeurer critiques pour l'avenir de l'Ecole.

*L'IMPORTANT EST DE NE PAS ARRÊTER DE SE POSER DES QUESTIONS
(Albert EINSTEIN)*